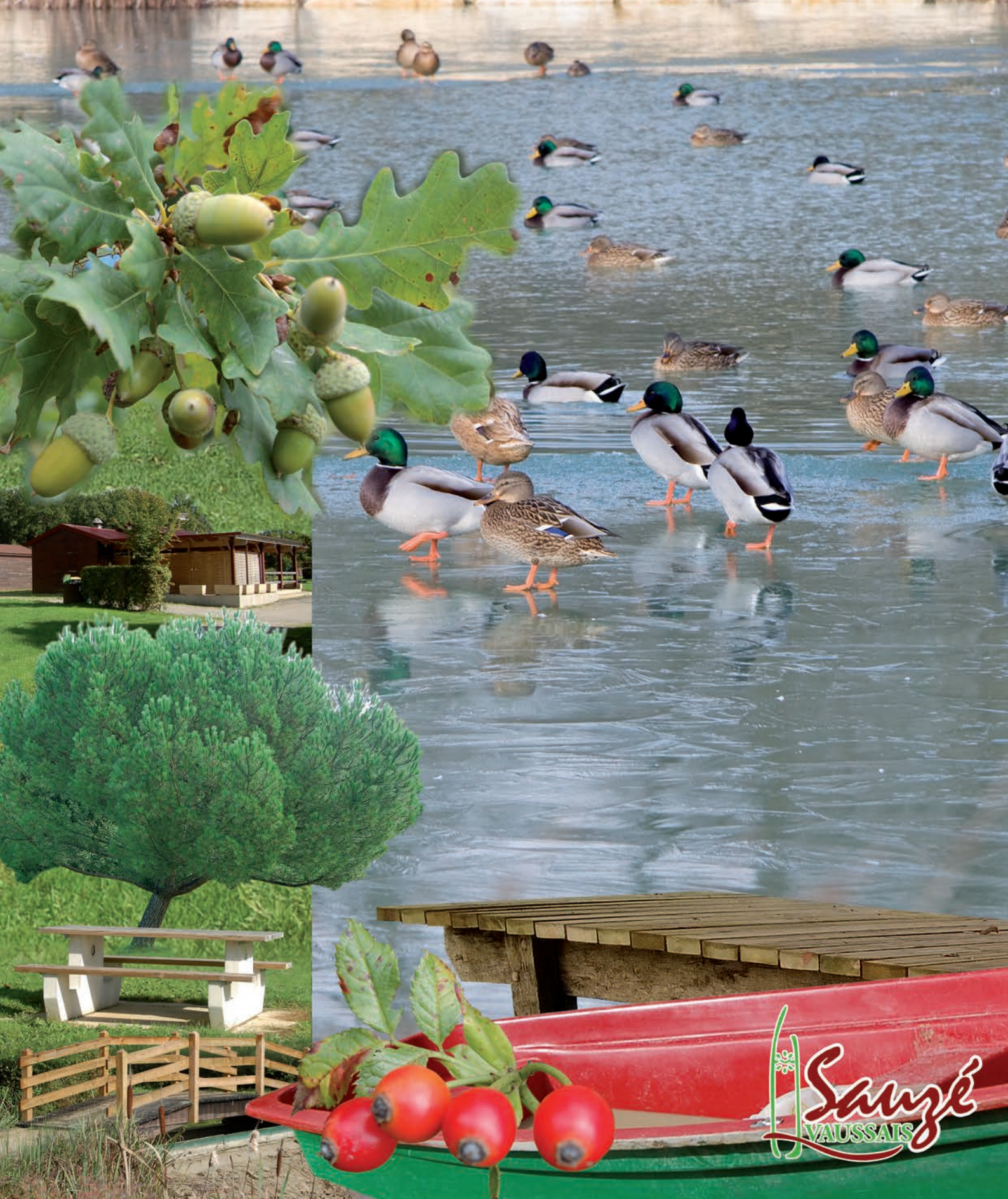


Autour de l'Horloge

Bulletin Municipal de Sauzé-Vaussais

N°27 - Décembre 2013



Sauzé
VAUSSAIS

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

.....	2
-------	---

La Vie Municipale

<i>Bilan de la mandature</i>	3-6
<i>Lotissement du Pré Bourreau - Commercialisation</i>	7
<i>Aménagement du plan d'eau</i>	8
<i>Autopartage et Ecomobilité</i>	9
<i>Le Recensement</i>	10-11
<i>Les Elections Municipales</i>	12-13
<i>Informations diverses</i>	14
<i>Etat civil</i>	15

La Vie économique

<i>Aménagement de la ZAC - Toiles d'entrées de ville</i>	16
<i>Le Bar de la Tour - Un nouvel artisan</i>	17
<i>Ambassadrices de l'énergie</i>	18

La Vie Scolaire et Culturelle

<i>La maison des Jeunes</i>	19
<i>L'Ecole Maternelle - Mot des parents d'élèves</i>	20
<i>Nuit Romanes - Calendrier des manifestations</i>	21

La Vie Associative

<i>La SEP - Festival de l'Humour 2014</i>	22-23
<i>Cinéma chez nous</i>	24
<i>APEPM - Amicale des Sapeurs-Pompiers</i>	25
<i>Osez sauzé - Compagnie de la Tour - La Pêche</i>	26
<i>La Journée de la Résistance - Collecte papiers ASTM</i>	27

Mémento

.....	28
-------	----

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin municipal un peu plus étoffé qu'à l'habitude, l'essentiel des travaux et actions menés pendant la mandature.

Certains de nos engagements sont réalisés, d'autres dossiers se sont rajoutés au gré des opportunités des événements ou des obligations (comme la restauration de l'église de Vaussais), quelques uns ont pris du retard pour des raisons indépendantes de notre volonté, mais sont en cours de réalisation.

J'évoque notamment la rénovation du centre bourg qui est maintenant bien lancée, malgré les difficultés d'abord matérielles et maintenant administratives !

Des séances publiques seront organisées en début d'année pour vous présenter ces aménagements. Elles permettront de prendre en compte vos avis.

Au delà de toutes ces réalisations, il a fallu aussi donner toute sa place à notre Commune chef-lieu de canton, au sein de la Communauté de communes et du pays Mellois. Les clivages politiques et les intérêts particuliers sont tels, que l'intérêt des citoyens est souvent oublié, aussi faut-il le rappeler sans cesse !

A ce travail au quotidien se sont rajoutés des bouleversements politiques et économiques. Je veux parler entre-autres de la réforme des Communautés de communes, du redécoupage des cantons, de la réforme des rythmes scolaires, le tout mené à la "Gribouille" sans réflexion, sans concertation, du haut d'un état technocrate dirigé par des ministres inconséquents.

Pour nous, commune de Sauzé-Vaussais nous nous sommes vu imposer en plus le chantier de la ligne à grande vitesse et son cortège quotidien de tracasseries et d'abus de pouvoir en tous genres !

Aussi, être maire ou conseiller municipal de nos petites communes rurales devient de plus en plus difficile, les obligations restent, le pouvoir est transféré dans les mains de fonctionnaires omniprésents et arrogants. Dès lors, il ne faut pas s'étonner d'entendre le désarroi de toutes ses femmes et ses hommes qui ont voulu servir leur commune, à l'exception bien sur de ceux qui veulent mener une carrière politique !

Une mandature est sans doute trop courte pour mener à bien tous les projets envisagés, mais dans cette hypothèse, comme il y a toujours de nouveaux besoins ou opportunités, les mandats pourraient s'enchaîner à l'envie !

Tous nos efforts pour donner une image plus moderne et plus attractive de notre commune commencent à porter leurs fruits, il appartiendra à la future équipe de continuer cette démarche, afin d'attirer sur notre territoire des activités économiques et les habitants qui vont avec.

Mais nous pourrions parler de tout cela lors de la présentation des vœux de la municipalité le 10 janvier prochain !

Ce bulletin arrivant en vos mains avec la fin de l'année 2013, j'en profite pour vous souhaiter de bonnes fêtes de nouvel an, un regain d'énergie pour affronter 2014 et tout le bonheur qui vous est dû !

Michel Eprinard

Bilan de la mandature



Broyeur

Equipement et matériel communal

- **Construction d'un atelier municipal avec production photovoltaïque**
 - Rénovation et clôture du site.
- **Achat d'un bâtiment industriel pour stationnement de véhicules de diverses associations.**
- **Achat de matériel pour l'entretien de la voirie.**
 - Lamier, broyeur, tractopelle, tondeuses autoportée, balayeuse de rue automotrice, camion benne, nacelle pour entretien de l'éclairage public et des arbres.
- **Achat de tivolis avec tables et remorque de transport.**



Bâtiment pour véhicules associatifs



Atelier municipal

Equipement à vocation sociale

- **Achat du foyer logements, avec remise en état et mise en place d'une nouvelle équipe managériale.**
- **Achat et rénovation d'un bâtiment pour les associations caritatives.**



Foyer Logement



Maison de la solidarité

Bilan de la mandature

Rénovation et aménagement des bâtiments communaux

- **Eglise de Vaussais**
 - Travaux de rénovation.
 - Eclairage public et enfouissement des réseaux.
- **Achat d'anciennes friches commerciales en centre bourg, lancement des études pour les transformer en pôle culturel.**
- **Réaménagement de la salle de spectacle de la mairie avec ascenseur pour accès handicapés et matériel vidéo.**
- **Réfection de deux ponts par une association de jeunes.**
- **Rénovation d'un four à tuiles vertical, dernier vestige d'une activité passée de la commune.**
- **Création de toilettes publiques handicapées à l'extérieur de la mairie.**



Pont Concordia



Eglise St Junien de Vaussais



Travaux intérieur Eglise de Vaussais

Accueil des touristes

- **Rénovation complète du village de vacances, et obtention du label 4 handicaps.**
- **Rénovation complète du terrain de camping et obtention du label 3 handicaps.**
- **Création d'une fresque sur le mur du stade et embellissement des entrées du bourg.**



Fresque sur bâtiment communal



Entrée Village vacances



Bloc sanitaire camping

Bilan de la mandature



Fourgon électrique



Utilitaire électrique



Square Rue de Limage

Espaces verts Ecomobilité

- **Aménagement d'une aire de repos, rue de Limage.**
- **Réalisation d'un jardin potager pédagogique par la maison communale des jeunes.**
- **Aménagement d'un espace arboré, cité plaine de Vaussais.**
- **Aménagement d'un square sur une ancienne friche économique, avec borne de recharge pour voitures électriques.**
- **Mise en place de la charte Terre saine et participation au concours des villages fleuris.**
- **Réaménagement complet du plan d'eau du Bois Meunier.**
- **Rénovation complète des vestiaires et de la pelouse du stade.**
- **Mise en place d'un circuit de randonnée, "de l'Argile au Manoir".**
- **Dotations de trois voitures électriques pour le service d'aide-ménagère.**
- **Equipement de trois véhicules utilitaires électriques pour les agents communaux.**
- **Mise en place d'un minibus gratuit qui permet aux habitants des hameaux de venir dans le bourg et sur la ZAC.**



Développement économique et social

- **Agrandissement de la zone d'activités "plaine de Limage", traitement des eaux pluviales, réfection de trottoirs et amélioration de l'éclairage public.**
- **Mise en place d'une signalétique de la ZAC.**
- **Aménagement d'un local professionnel pour accueillir un dentiste.**
- **Extension du lotissement du Pré-Bourreau, avec 36 parcelles à caractère environnemental.**
- **Réfection totale de l'éclairage public au Pré-Bourreau.**



Accueil du dentiste



Aménagement ZAC



Extension Pré Bourreau 3



Réfection rue de l'Église

Urbanisme et développement

- Mise en place d'accès wifi gratuits sur plusieurs sites.
- Campagne d'incitation des propriétaires du bourg à traiter leurs eaux pluviales, pour améliorer le fonctionnement de la station d'épuration.
- Elaboration d'un plan de référence pour réfléchir avec les habitants à l'avenir de notre commune, et lancement de la révision du PLU.
- Lancement des études pour la réhabilitation complète de la voirie du centre bourg (places et grand-rue).
- Réfection de voiries, rue de Saulnière, avenue du Lt Billy, rue de l'église...



Projet aménagement Place de la Poste



Projet aménagement Place de la Chaume

Avec nos partenaires

- Extension de la ZAC "plaine de Limage" par la C.C.C.P.
- Construction d'un atelier relais par la C.C.C.P.
- Rénovation intégrale du gymnase.
- Reprise de l'ancienne caserne de pompiers par la C.C.C.P. et aménagement en pôle assainissement.
- Construction d'une caserne neuve par le SDIS avec participation financière et matérielle de la commune.
- Travaux de traitement des eaux pluviales sur plusieurs sites communaux.



Le gymnase sort de terre



La caserne des pompiers en construction

Commercialisation des parcelles du lotissement du Pré Bourreau 3

Vers Rue des Vieilles Vignes

Rue du Pré Bourreau

Rue des Camélias

Vers D 948

Rue Léon Deschamp

Parcelles de 522m² à 1.077m².
Prix TTC de 11.484 € à 31.233 € selon surface.

**A vendre terrains viabilisés
Libre constructeur**

Pour nous joindre : Mairie
3, place de la Mairie
79190 Sauzé-Vaussais
Tél. : 05 49 07 60 53
Fax : 05 49 07 78 49
Courriel : mairie.sauzevaussais@cegetel.net



Aménagement du plan d'eau

Notre plan d'eau a été construit en 1993. Depuis de nombreux aménagements ont été réalisés comme la construction du terrain de pétanque, du mini-golf, du cabanon, des barbecues, de l'aire de jeux, des tables et plein d'autres choses.

Les membres de l'association de pêche demandaient depuis plusieurs années la possibilité de vidanger l'étang de manière à pouvoir enlever les poissons parasites présents en trop grand nombre. Il s'agit des silures. Les années de sécheresse que nous connaissons depuis le début des années 2000 ne permettait pas à la Préfecture de nous donner l'autorisation de remplir le bassin si nous le vidangions. Cette année, particulièrement pluvieuse, a été l'occasion de passer à l'acte et d'en profiter pour faire des aménagements complémentaires.

Le 24 septembre, une pompe de 5.5KW sur un radeau a été installée au niveau du trop-plein du plan d'eau (photo 1). Cette opération a été réalisée conjointement par une entreprise locale et le service technique de la commune. Le pompage s'est effectué jusqu'au 11 octobre et a duré 13 jours.

Le 12 Octobre les membres de l'association de pêche, aidés par de nombreux volontaires et encouragés par une importante foule de curieux ont passé un filet dans l'étang afin de piéger les poissons. La pêche a été fructueuse puisqu'elle a permis de sortir 16 silures (photo 2) de 50cm à 1.93m (47kg). Ces derniers ont été partagés entre les participants.

Le 11 octobre, la tuyauterie de remplissage du plan d'eau a été installée par l'association locale d'irrigants, l'association de pêche et le service technique de la commune. Il s'agissait de mettre en place une conduite de 600m le long de la route de Vauthion depuis le forage afin de remplir le fossé d'eau pluviale qui longe le parking qui se déverse naturellement dans l'étang. Le remplissage (photo 3) a débuté le 12 octobre après la fin de la pêche. Il a pris fin le 24 octobre et a duré 12,5 jours soit 31600m³ d'eau.

Parallèlement, le service technique de la commune s'est occupé de refaire le ponton Kayak, de faire une plateforme en béton pour mettre les kayaks à l'eau (photo 4), de faire un ponton pour les pêcheurs handicapés (photo 5), de renforcer les berges avec des rochers et d'œuvrer pour le remplacement des jeux en bois pour les enfants. Le chemin qui fait le tour du plan d'eau va être ré-aménagé pour permettre au piétons et aux pêcheurs de cohabiter sereinement.

Samuel Fournié
Conseiller en charge du projet



Niveau d'eau le plus bas

Autopartage et Ecomobilité

Le Conseil Municipal a récemment décidé de poursuivre son action en faveur de l'écomobilité et de l'autopartage en adhérent au service de Région Lib.

Région Lib propose la mise à disposition d'une voiture électrique en auto partage durant un an renouvelable. La location sera de 367,50 € HT par mois (prise en charge par la Municipalité).

Des badges d'accès seront mis à la disposition du personnel communal et des élus en mission avec une franchise annuelle de 1.700 heures.

Les habitants de la Commune pourront cependant bénéficier d'un régime dérogatoire à savoir :

- un abonnement mensuel gratuit
- 1 badge
- 1 caution de 500 € non encaissée
- un tarif très favorable :
2 € pour la prise en main et 1 € par quart d'heures.

Exemple de coût pour 1 aller et retour à Melle d'une durée de 2 heures : 10 €.

Le véhicule sera mis à disposition dès le mois de décembre 2013 au Square de la Marguerite.



régionlib
DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES À PARTAGER !



À Régionlib, à la Mairie de Sauzé-Vaussais ou sur le site web et j'obtiens un badge d'accès



Par téléphone ou par Internet pour un quart d'heure ou plus



J'ouvre la voiture avec mon badge et je débranche le câble



En fin d'utilisation je ramène la voiture à sa station d'origine

Le Square de la Marguerite

Situé Rue Treille Bourgeau, en face du groupe médical, il vient d'être aménagé afin d'y accueillir la MIA en autopartage et sera équipé d'une borne de recharge pour véhicule

électrique. Ce square remplace les bâtiments (anciennement Cars Baudin) qui ont été détruits en 2012. Cet aménagement d'un coût d'environ 47.903 € HT sera en partie subventionné.



Le Recensement - Chacun de nous compte

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014.

Se faire recenser est une geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune ?

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes.

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc.

Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux...). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Cette année, vous êtes recensé(e).

Votre réponse permettra d'actualiser les données disponibles.

Vous trouverez dans cette notice les indications pour participer à l'enquête du recensement de la population de 2013.

Merci de votre participation.

Mes réponses sont strictement confidentielles

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes.



- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs et personnels de mairie, sont tenues au secret professionnel.
- Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.



Nom des agents recenseurs (de haut en bas et de gauche à droite): Solange MARTIN - Bryony NICHOLSON CALKIN - Alicia PRECIGOU - Yolande NIEUIL

Le Recensement - Chacun de nous compte

Ma commune et l'Insee mènent ensemble cette opération

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

L'Insee organise et contrôle la collecte, recueille les informations, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse ses questionnaires. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Pourquoi suis-je recensé(e) cette année ?

Vous habitez une commune de moins de 10.000 habitants : ces communes réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. En 2013, l'enquête de recensement se déroulera dans les mêmes communes qu'en 2008, du **jeudi 17 janvier au samedi 16 février** (du jeudi 31 janvier au samedi 9 mars à La Réunion).

Où dois-je me faire recenser ?

Vous devez vous faire recenser dans votre résidence principale, c'est-à-dire celle où vous passez plus de six mois de l'année.

Quelques cas particuliers

L'agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire : remplissez uniquement la feuille de logement.

L'un de vos enfants est étudiant et majeur : il sera recensé dans la ville où il loge pour ses études.

S'il loge dans une autre commune que la vôtre : inscrivez-le sur la liste B de votre feuille de logement.

Vous habitez pour votre travail ailleurs que dans votre résidence familiale : faites-vous recenser avec votre famille.

Si votre enfant est en garde alternée : il est recensé dans le logement où il passe le plus de temps. En cas d'égalité de temps passé chez chacun des parents : il sera recensé dans le logement où il est présent le jeudi 17 janvier 2013 (le jeudi 31 janvier à La Réunion).

Pourquoi dois-je répondre à des questions si précises ?

Les informations tirées des réponses de toutes les personnes recensées conduisent à prendre des décisions dans de multiples domaines.

Quelques exemples d'utilisation des réponses

La question sur l'adresse du lieu de travail

connaître la distance et le temps de transport entre le domicile et le lieu de travail de la population pour déterminer les moyens de transport à développer.

La question sur le nom et l'activité de l'employeur

déterminer précisément votre activité professionnelle qui sert à de nombreuses études sur l'emploi.

Les questions sur le confort du logement

préparer les politiques de rénovation de quartier.

Vos réponses individuelles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

Le recensement de la population et moi

1. Un agent recenseur recruté par ma mairie vient chez moi.

Je le reconnais grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le maire. Il me remet les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement pour mon foyer ;
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez moi, quel que soit son âge.

2. Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.

L'agent recenseur m'aide à les remplir si je le souhaite.

3. Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer.

Si je suis souvent absent(e) de mon domicile, je peux :

- confier mes questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur ;
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à ma mairie ou à la direction régionale de l'Insee de ma région. L'agent recenseur pourra me remettre une enveloppe à cet effet.

Dans tous les cas, mes questionnaires remplis doivent être remis avant le 16 ou le 23 février selon la taille de ma commune.

À la fin de l'enquête, la mairie transmet à l'Insee tous les documents collectés.

Pour remplir mes questionnaires

- J'écris au stylo à bille noir ou bleu.
- Je n'utilise ni crayon à papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement
- Je coche la case qui convient
- Je note un chiffre par case
- Je ne raye pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.
- Je ne plie pas mes questionnaires.

Les élections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Pour la première fois, les conseillers municipaux des communes de 1.000 habitants et plus (*contre 3.500 habitants et plus auparavant*) seront élus au scrutin de liste. Cette modification, prévue par les lois organique et ordinaire du 17 mai 2013, est destinée à accroître le nombre de conseillères municipales et d'adjointes au maire.

Lors de ce scrutin, les électeurs désigneront, à l'aide du même bulletin de vote, conseillers municipaux et conseillers communautaires. Prévue par la loi du 16 décembre 2010, cette réforme est destinée à conférer une véritable légitimité démocratique aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Quelles sont les fonctions d'un maire ?

Les fonctions d'un maire sont doubles :

- il est l'exécutif de la commune et gère le budget,
- il est agent de l'Etat pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires.

Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil municipal représente les habitants et règle par ses délibérations les affaires de la commune : vote du budget, approbation du budget exécuté, gestion du patrimoine communal, décision de travaux, octroi de certaines aides... Il doit se réunir au moins une fois par trimestre ou sur demande motivée :

- de la majorité des membres dans les communes de moins de 3.500 habitants.

Comment sont élus les conseillers municipaux ?

Les conseillers municipaux sont élus au **suffrage universel** direct pour six ans. Il existe deux modes de scrutin aux élections municipales selon le nombre d'habitants :

- Communes de moins de 1 000 habitants : scrutin majoritaire plurinominal à deux tours. Les candidats se présentent sur une liste, mais les bulletins de vote peuvent être modifiés par les électeurs (**panachage**).
- **Communes de 1.000 habitants et plus : scrutin proportionnel de liste à deux tours. Les listes de candidats doivent respecter le principe de parité : elles doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme un homme.**

2014

**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**



**ELECTIONS
MUNICIPALES
2014**

**ATTENTION :
Notre Commune fait partie
des plus de 1.000 habitants.
Le panachage n'est donc
plus autorisé !!**

Quelles sont les conditions pour voter ?

Pour pouvoir voter, plusieurs conditions sont requises :

- être de nationalité française ou être citoyen de l'Union européenne,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- jouir de ses droits civils et politiques (*y compris dans leur pays pour les étrangers*),
- être inscrit sur les listes électorales.

Qui peut être élu aux élections municipales ?

Le candidat doit avoir au moins 18 ans, être de **nationalité** française ou ressortissant d'un État de l'Union européenne, il doit jouir de ses droits électoraux et avoir une attache avec la commune où il se présente (*y être électeur ou inscrit au rôle des contributions directes*).

Des cas d'inéligibilités ou d'incompatibilités résultent de certaines fonctions (*préfet, agent salarié communal...*) ou de liens de parenté (*dans les communes de plus de 500 habitants, le nombre d'ascendants, descendants, frères et sœurs membres d'un conseil municipal est limité à deux*).

Les élections municipales



Quelles sont les compétences d'une commune ?

Les compétences des communes sont identiques quelle que soit leur taille. On distingue deux types de compétences :

- les compétences traditionnelles, liées en partie à la fonction de représentant de l'État dans la commune du maire (*fonctions d'état civil, fonctions électorales, action sociale, gestion des écoles communales, entretien de la voirie communale, aménagement, protection de l'ordre public...*)
- les compétences décentralisées : urbanisme, action économique, ports de plaisance et aéroports, logement, santé, culture...

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ("acte II" de la **décentralisation**) a élargi les compétences décentralisées des communes. Parmi les nouvelles compétences transférées :

- délégation possible au maire ou au président d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de la gestion du contingent préfectoral de logements sociaux
- possibilité de devenir propriétaire de monuments classés ou inscrits appartenant à l'État ou au Centre des monuments nationaux.

Comment définir l'intercommunalité ?

L'intercommunalité désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes. L'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public (EP), soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures

ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme.

L'intercommunalité pour quoi faire ?

L'intercommunalité répond à plusieurs objectifs :

- répondre à l'émiettement communal et rassembler des moyens dispersés,
- favoriser le développement local et **l'aménagement du territoire** par la mise en place d'un maillage territorial apte à répondre aux problèmes liés au développement urbain ou à la dévitalisation des espaces ruraux.

Qui sont les conseillers communautaires ?

Les conseillers communautaires composent l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles.

Nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement.

Comment sont élus les conseillers communautaires ?

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée (six ans) que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci.

- Dans les communes de moins de 1.000 habitants, les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés selon l'ordre du tableau, c'est-à-dire le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux ayant obtenu le plus de voix lors des élections municipales.
- **Dans les communes de 1.000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux, selon les mêmes modalités (scrutin proportionnel de liste à deux tours, sans aucune possibilité de modifier la liste). Les candidats à l'élection au conseil communautaire doivent obligatoirement être également candidat au conseil municipal. Les deux listes de candidats figurent sur le même bulletin de vote.**
- la saisine, sous certaines conditions, du juge administratif.



Informations diverses

Calcul des taxes foncières et habitation

La taxe foncière est calculée d'après la valeur locative cadastrale de votre propriété diminuée d'un abattement forfaitaire pour frais de 50 %. Il faut être propriétaire de son logement pour être redevable de cette taxe.

La valeur locative cadastrale correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué.

Elle est actualisée chaque année en tenant compte des éléments suivants :

- changements apportés aux propriétés,
- revalorisation forfaitaire annuelle, par application d'un coefficient fixé par la loi de finances (*coefficient égal à 1,018 pour 2013*).

Le montant de la taxe foncière s'obtient en multipliant le revenu cadastral par les taux fixés par les collectivités territoriales.

La taxe d'habitation est due par tous, aussi bien locataire que propriétaire. Elle est calculée pour l'année entière d'après votre situation au 1^{er} janvier (*même si vous déménagez en cours d'année, vous restez imposable à l'adresse où vous habitez au 1^{er} janvier*). Elle s'applique à tous les logements

(résidence principale ou secondaire). Certains locaux sont exonérés.

Elle est calculée d'après la valeur locative cadastrale de l'habitation et de ses dépendances. Pour les résidences principales, cette valeur est diminuée d'abattements. On obtient ainsi la valeur locative nette. Le montant de la taxe est égal à la valeur locative nette multipliée par les taux d'imposition votés par les collectivités territoriales concernées.

A Sauzé-Vaussais, depuis plusieurs années maintenant, les taux d'imposition n'ont pas augmenté. Seule la valeur locative de votre immeuble a progressé, puisqu'elle est revalorisée chaque année par l'état et ce de manière uniforme sur tout le territoire.



Gare aux faux démarcheurs

Soyez vigilants ! Ces derniers mois, plusieurs faux démarcheurs ont été signalés à Sauzé-Vaussais. Pensez à exiger les cartes professionnelles de vos interlocuteurs.

Mais face à l'inventivité de ces personnes malveillantes, chacun doit aussi compter sur sa propre prudence pour ne pas se laisser abuser par de faux de prétendus contrôleurs, ou de soi-disant missionnés par la Municipalité !!!

La Poste : les nouveaux horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h30-17h30

Samedi : 9h-12h

Tél. : 05 49 07 61 01



Gendarmerie Nationale

Réunion publique d'information et de prévention

Salle de cinéma - Mairie de SAUZE-VAUSSAIS

Le 20 janvier 2013 à 18 heures 30

Thèmes abordés

- Les cambriolages
- Les escroqueries
- Les vols



Permis de conduire : un nouveau modèle sécurisé

Délivrance à partir du 16 septembre 2013

Publié le 12.09.2013

Direction de l'information légale et administrative (*Premier ministre*).

Le nouveau modèle de permis de conduire sécurisé va commencer à être délivré à partir du 16 septembre 2013.

Ce permis de conduire, au format "carte de crédit", comprend :

- une photographie,
- les mentions liées à l'état-civil et aux droits à conduire du conducteur,
- une puce électronique (*elle contient seulement les informations visibles sur le titre, ni empreintes digitales, ni capital des points, ni historique des PV*),
- une bande de lecture optique.

Ce nouveau modèle doit être renouvelé tous les 15 ans pour les catégories A et B. Il s'agit d'un simple renouvellement administratif (*mise à jour de l'adresse et de la photographie d'identité*), sans visite médicale ou examen pratique, à l'exception des situations particulières.

Les conducteurs détenteurs des anciens modèles de permis (*les permis roses cartonnés*) sont dans l'obligation de les renouveler avant le 19 janvier 2033.

Attention : la reprise des anciens titres n'interviendra pas avant 2015. Par contre, les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront remplacés en priorité en 2014.

Etat Civil 2013



NAISSANCE 2013

Camille BALLON.....	9 février 2013
Jules MÜLLER.....	21 avril 2013
Louis PORCHERON.....	19 mai 2013
Camille CARTON.....	6 juin 2013
Emma BOUGEOIS.....	25 juin 2013
Marius GALLAIS.....	28 juin 2013
Grégoire GALLAIS.....	28 juin 2013
Guénolé CHASSÉRIEULT.....	30 juin 2013
Elouan OSCOZ BERNARD.....	9 juillet 2013
Welssy ADAM.....	16 juillet 2013
Talia MORIN.....	17 juillet 2013
Sean BAUDIN.....	23 septembre 2013
Nathan JAILLET.....	2 octobre 2013
Colin YUELL.....	19 octobre 2013



MARIAGE 2013

Radu STELEA et Daniela ONICALA.....	5 janvier 2013
Francis OLIVIER et Catherine BABIN.....	21 septembre 2013
Sandrine LIAUD et Sandrine MURAT.....	12 octobre 2013



DÉCÈS 2013

Augusta CONIL.....	4 décembre 2012
André BERNARD.....	4 mars 2013
Louis NIEUIL.....	9 avril 2013
Chantal LEMAIRE.....	20 janvier 2013
Annie PELLETIER.....	18 février 2013
André NAZET.....	27 février 2013
Louissette SOURISSEAU.....	29 mars 2013
Guy AUDINET.....	28 mars 2013
Jean-Louis ROMERO.....	27 avril 2013
Michel NEUILLÉ.....	15 mai 2013
Yvonne LECOMTE.....	24 avril 2013
Liliane DUMONT.....	25 mai 2013
Simone MACHET.....	23 juin 2013
Georges COHEN.....	10 juillet 2013
Georges FAUGEROUX.....	25 septembre 2013
Renée MOISSET.....	27 octobre 2013
Suzanne CAILLEAU.....	1 ^{er} novembre 2013
Françoise GUILLEUX.....	17 novembre 2013

Aménagement de la ZAC "Plaine de Limage"



Le Conseil Municipal a pris la décision de terminer l'aménagement de la zone d'activités suite à son agrandissement réalisée en 2010.

2 entreprises ont été retenues suite à l'appel d'offres :

- l'entreprise STPM pour l'aménagement de la voirie et des espaces verts : coût de 72.982 € HT.
- l'entreprise Delaire pour l'éclairage public : coût de 31.309 € HT.

L'ensemble du projet a été piloté par le Cabinet Parcours. Les travaux sont actuellement terminés.

La commune bénéficiera toutefois de

subventions. Elle travaille actuellement sur la mise en place d'une signalétique pour les entreprises installées dans la nouvelle zone d'activités.



Communication Entrée de Ville.

Les toiles d'entrées de ville ont également été modifiées cette année.



Le Bar de la Tour



Depuis le 5 avril 2013, Dominique LEGERON a repris le Bar de la Tour précédemment tenu par Brigitte Poupard. Ancienne aide soignante à Chef-Boutonne, et maman de 4 enfants, Dominique a donc décidé de réorienter sa vie professionnelle.

Avec son conjoint Gilles, ils souhaitent développer leur activité en organisant des soirées jeux. Ils ont d'ores et déjà mis en place des soirées Poker depuis le mois d'octobre, en collaboration avec un partenaire (Red Cactus), dont l'objectif est d'apporter une nouvelle dimension à l'animation dans les cafés et bars.

Ils prévoient également d'organiser des soirées tarot, des tournois de fléchettes et de palets.

Leur ambition : "redevenir un lieu de vie sociale en proposant des animations "tendances" à toutes les générations".

Leur clientèle est variée, pour l'essentiel locale et cantonale, à laquelle s'ajoute les cadres et

employés de la ligne LGV et des vacanciers. Un ordinateur et un tableau de covoiturage sont également à la disposition de tous. Merci à Dominique pour son accueil chaleureux et tous nos meilleurs vœux de succès.

Activités

Bar, Française des jeux (loto, euromillion, loto sportif, jeux de grattage).

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 6h45 à 20 heures

le samedi de 7h45 à 18 heures

Fermeture le dimanche.

Coordonnées

2 rue Baron - 79190 SAUZÉ-VAUSSAIS

Tél. : 05 49 07 99 54

E-mail : dominique.legeron@orange.fr

Un nouvel artisan, Vincent MELIN

Vincent Melin, 32 ans, titulaire d'un bac STI génie électrotechnique a repris le 1^{er} avril 2013, l'activité de M. Poupinot, artisan à Lezay.

Originaire de Sansais (Commune de Pers), il réside à Sauzé -Vaussais où il est arrivé en 2001, date à laquelle il a intégré le corps des Sapeurs Pompiers. Il compte également développer son activité sur le canton, voire au delà. Sa clientèle est composée de particuliers, d'entreprise et de collectivités locales.

Etes vous à ce jour satisfait de votre démarche ?

- Pleinement, même si les démarches pour une installation sont longues et fastidieuses, je ne regrette pas d'avoir sauté le pas et je remercie la Chambre

des Métiers et de l'Artisanat, la Région et le Pays Mellois qui nous épaulent et nous accompagnent tout au long du projet et de son développement. Je découvre les joies de la gestion et de l'administratif. Le seul bémol et il est d'actualité, au même titre que mes confrères, c'est le poids des charges qui sont regrettables même si elles sont limitées la première année. C'est une épée de Damoclès que nous avons au dessus de la tête pour les années suivantes.

Quels sont vos objectifs ?

- La satisfaction de mes clients et le développement de l'entreprise. Les premières années sont souvent les plus difficiles, à moi de mettre l'entreprise dans les bons rails et que le chemin aille le plus loin possible...

Nous lui souhaitons une belle réussite.

Activité

l'électricité générale, l'électroménager, cloisons sèches et isolation. Alarme et vidéo surveillance, détecteurs (fumée, CO...).

Coordonnées

22 rue de la Chevalonnerie - 79190 Sauzé-Vaussais

Portable : 06 75 24 42 42

mel : melin.vincent@hotmail.fr

Page Facebook: EIRL Melin Vincent



Photo © Courrier de l'Ouest Marie France Eppinhard

Dispositif "Ambassadeurs de l'Énergie du Pays Mellois"

Voulez vous réduire vos factures énergétiques ?

Afin de contribuer à son niveau à la lutte contre le réchauffement climatique, le Syndicat Mixte du Pays Mellois s'est engagé depuis 2008 dans un Contrat Local Initiatives Climat (CLIC), dans le cadre d'un appel à projets régional financé par la Région Poitou-Charentes et l'Ademe. Il a pour but de poursuivre et compléter la politique environnementale du territoire à travers 3 objectifs majeurs : l'efficacité énergétique, la réduction de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.

Un constat de départ

En Pays Mellois, 70% des consommations énergétiques et 71% des émissions de GES proviennent des secteurs transports et résidentiels. 63% des logements sont antérieurs à 1975 et représentent 69% des consommations énergétiques du secteur.

Il a également été constaté que l'Espace Info Énergie (EIE) est insuffisamment consulté par les habitants du Pays Mellois (où un conseiller info énergie de l'ADIL79 renseigne gratuitement sur les économies énergétiques réalisables, notamment dans l'habitat et les possibilités d'aides financières à l'occasion de travaux de rénovation, ou de nouvelle construction).

L'action du Syndicat Mixte du Pays Mellois

Les élus du Pays Mellois souhaitent vous accompagner dans vos projets de travaux de rénovation énergétique grâce à une action de sensibilisation et d'information sur les questions d'économie d'énergie. Les ambassadrices de l'énergie se sont ainsi déplacées directement au domicile afin d'échanger avec vous sur les notions de sobriété et d'efficacité énergétique, de vous conseiller sur les actions de réduction des consommations énergétiques et de vous orienter vers les dispositifs d'aides financières et les structures de conseil adaptées.

Depuis septembre 2012, six communes du Pays Mellois ont participé à ce dispositif (Sompt, Tillou, Sauzé-Vaussais, Lezay, Ensigné et Prailles).

Durant l'action, 2 176 foyers ont été concernés et 524 ont reçu les ambassadrices de l'énergie à leur domicile. 276 projets de travaux ont été recensés dans 196 logements, soit 37% des foyers rencontrés. La démarche a ainsi pu être testée sur des communes aux caractéristiques différentes (3 communes rurales, 2 communes chef-lieu de canton et 1 commune péri-urbaine), dans les six cantons du Pays Mellois.

En complément des permanences de l'EIE tenues à Melle deux fois par mois (le deuxième jeudi, l'après midi et le quatrième vendredi de chaque mois, le matin), de nouvelles permanences ont été organisées dans les mairies des communes concernées par le dispositif au cours de l'action. Elles ont permis un accompagnement des habitants dans la concrétisation de leurs projets de travaux de rénovation énergétique. 66 rendez-vous avec le conseiller info énergie ont été programmés par les ambassadrices depuis le début de l'action, ce qui représente 34% des foyers rencontrés ayant des projets de travaux. Les ambassadrices de l'énergie représentent un lien entre vous et les organismes de conseil du territoire.

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) du Conseil Général des Deux-Sèvres permet d'accompagner les propriétaires souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique : il soutient l'élaboration de leur projet et les accompagne financièrement. Il permet aux foyers aux revenus "très modestes" et à partir de 2014, également aux revenus "modestes" de bénéficier de cet accompagnement (catégorie de revenus définie par l'Anah).

En vue des résultats encourageants obtenus par le dispositif "Ambassadeurs de l'Énergie du Pays Mellois", il est envisagé de poursuivre la mission sur des communes volontaires pour l'année 2014.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte du Pays Mellois au 05 49 27 09 62



Christine Bouhet et Aline Suire, Ambassadrices de l'énergie

La Maison des Jeunes

ACCUEIL ADOS PROGRAMME

Du **26/12/2013** au **3/01/2014**

Sauzé VAUSSAIS

INFORMATION JEUNESSE
POITOU - CHARENTE

Direction Départementale de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Participation des Populations

ALLOCATIONS FAMILIALES

santé famille retraite services

DATES	ACTIVITES
Judi 26 décembre	ACCUEIL + JEUX
Vendredi 27 décembre	LASERGAMES à NIORT Tournoi inter-centres de Loisirs
Lundi 30 décembre	CINEMA « le HOBBIT 2 » en 3D + BOWLING à Fontaine le Comte / 86
Mardi 31 décembre	« Qui T'es Toi ? » Crée ton blason perso + expo...
Jeudi 2 Janvier	TOILE PRIVEE au cinéma de Sauzé Vaussais.
Vendredi 3 janvier	Bonne année!!! Repas et Table de fête préparée en commun + programme au choix des jeunes

Maison des Jeunes, 4 place du grand puits, 79190 Sauzé Vaussais
05.49.29.38.34

2013/2014:

PASSERELLE COLLEGE ANNE FRANK:

La Maison des Jeunes poursuit son partenariat avec l'équipe pédagogique du collège. Elle participe à des événements de type « Découverte des métiers » (4èmes) ou Découverte Professionnelle (3èmes) et mène des ateliers sur le temps méridien (tous niveaux) du vendredi et sur des temps d'études (6èmes).

MERCREDIS et SAMEDIS:

Jusqu'aux vacances de Pâques, la MCJ met en place des activités les mercredis et samedis. En ce moment nous sommes dans la confection de décorations de Noël. Les animateurs sont tout à fait disposés à recevoir des projets et des envies de jeunes.

SEJOUR SKI 2014:

La MCJ part à Saint-Lary du 22 au 28 février 2014 et dès l'ouverture des inscriptions, le séjour s'est complété en très peu de temps. Ainsi, 22 jeunes vont pouvoir découvrir ou redécouvrir la montagne et les joies de la glisse.

2014: UNE ANNEE AVEC L'A.F.A.F

Depuis 2010 le Relais Information Jeunesse de Sauzé V (hébergé par la MCJ), soutient le projet de 2 jeunes Sauzéens atteints de la maladie orpheline: l'Ataxie de Friedreich. Tous les deux ans, nous menons avec de nombreux partenaires, des actions de soutien pour parler de leur maladie et récolter des fonds pour l'association qu'ils soutiennent:

<http://www.afaf.asso.fr/>



Ecole Maternelle "Le Grand Noyer"

L'année scolaire 2013-2014 a bien débuté pour l'école maternelle La Grand Noyer. Nous comptons 42 élèves, répartis sur deux classes :
21 TPS/PS/MS avec M^{lle} Breton,
21 MS/GS avec M^{lle} Auzanneau.

Des arrivées de Toute Petite Section sont prévues en janvier 2014. Cette année scolaire est placée sous le signe de la musique. Nous travaillerons à partir d'instruments de musique, et nous finirons par composer nous-mêmes des paysages sonores. Pour cela nous nous promènerons dans les rues de Sauzé-Vaussais pour enregistrer des sons !

Nous défilerons pour le carnaval le jeudi 20 mars. N'hésitez pas à venir admirer nos beaux costumes ! Par ailleurs, j'invite les familles des enfants nés en 2011 et en 2012 à se rendre en mairie pour effectuer les inscriptions avant le mois de mai 2014.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous !
La directrice,
Audrey Breton



Ecole Maternelle
LE GRAND NOYER
6 place du grand puits
79190 SAUZE-VAUSSAIS
Tél : 05.49.07.66.47
mail : ce.0790359L@ac-poitiers.fr

Quel Avenir pour nos écoles !!! Mobilisons nous !!

“Nous, parents d'élèves du groupe scolaire de Sauzé-Vaussais sommes INQUIETS.”

INQUIETS parce que des élus locaux nous interpellent sur notre groupe scolaire.

INQUIETS parce que la démographie baisse et que les effectifs sont amenés à se réduire.

INQUIETS parce qu'on nous parle d'une nouvelle éventuelle fermeture de classe qui surchargerait encore les classes subsistantes et amènerait les instituteurs(trices) à avoir, peut être, 3 niveaux par classe. Le nombre d'instituteur est déjà à son minima (2 en maternelle et 4 en primaire).

INQUIETS car une nouvelle fermeture de classe serait une détérioration des conditions d'apprentissage et du temps pédagogique passés par les professeurs avec chaque enfant.

INQUIETS parce qu'on nous informe du dysfonctionnement du périmètre scolaire.

INQUIETS parce qu'aujourd'hui nos enfants bénéficient d'une école accueillante et d'infrastructures de qualité, mais surtout sur place, tels que le gymnase (refait à neuf pour 2014), la bibliothèque, le cinéma/théâtre, une salle socio-culturelle...



Notre école est en lien direct avec le collège pour les plus grands, mais aussi avec le RPE (réseau petite enfance) pour les plus petits.

MAIS DEMAIN ?

Amis parents, la marmite n'est pas encore sur la table mais elle est sur le feu : Il faut agir, s'organiser, poser les bonnes questions aux bonnes personnes.

Si le sujet vous intéresse, vous inquiète, vous passionne et si vous avez des questions ou envie d'agir ?

C'EST LE MOMENT !!

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES PRIMAIRE ET MATERNELLE - APEPM

Nuits Romanes

Le 2 Août dernier était programmé la 5^{ème} Edition des Nuits Romanes à "Vaussais".

Les artistes, l'association en charge de la sonorisation et de l'éclairage ainsi que tous les bénévoles s'étaient activés toute la journée afin d'offrir une agréable soirée à nos concitoyens.

Le public (environ 650 personnes) s'étaient déplacés malgré un temps incertain. Malheureusement, l'orchestre n'a pu jouer qu'un seul titre lorsqu'un orage nous a obligé à annuler cette soirée. Sous une pluie battante, à l'abri sous les tivois, les toasts préparés par les bénévoles ont toutefois réconfortés notre public. Une grosse déception pour l'organisation, mais nous avons décidé de nous inscrire auprès de la Région pour l'édition 2014 où nous serions heureux de vous y accueillir pour la célébration du millénaire de l'église Saint-Junien (actuellement en fin de rénovation).

Monique Carton

Responsable de la Commission Associations



Manifestations Sauzéennes - 1^{er} semestre 2014

JANVIER	H.	ANIMATION	LIEU	ORGANISATEUR
VENDREDI 10	-	Vœux Municipalité	Salle Socio-Culturelle	Mairie
DIMANCHE 12	14h00	Rando - Mairé	Départ : Salle de la Boulitte Mairé	A.R.S.
MERCREDI 15	14h00	Rando - Puy d'Anché	Départ : Place des Halles	A.R.S.
SAMEDI 18	-	Loto	Salle Socio-Culturelle	U.S.A. SAUZÉEN
DIMANCHE 19	14h00	Rando - Saint-Saviol	Départ : Place des Halles	A.R.S.
MERCREDI 22	14h00	Rando - Clussais	Départ : Place des Halles	A.R.S.
SAMEDI 25	-	12 ^{ème} Festival du Rire	Gymnase	S.E.P.
DIMANCHE 26	14H00	Rando - Clussais	Départ : Place des Halles	A.R.S.
MERCREDI 29	13H30	Rando - Vançais	Départ : Place des Halles	A.R.S.
FÉVRIER				
SAMEDI 22	-	Repas public	Salle Socio-Culturelle	Secours Catholique
MARS				
DIMANCHE 9	-	Loto	Salle Socio-Culturelle	Club des Aînés
SAMEDI 15	-	Bal	Salle de la Boulitte Mairé	A.P.E.P.M.
DIMANCHE 30	-	Loto	Salle Socio-Culturelle	F.N.A.T.H.
AVRIL				
SAMEDI 12	-	Loto	Salle Socio-Culturelle	Amicale des Sapeurs-Pompiers
DIMANCHE 27	-	Loto	Salle Socio-Culturelle	Club des Aînés
MAI				
DIMANCHE 4	-	Loto	Salle Socio-Culturelle	Association Pêche
WEEK-END 17-18	-	Expo vente Créatrices de broderies	Salle Socio-Culturelle	Détente et Création
SAMEDI 31	-	Repas	Salle Socio-Culturelle	Club des Aînés
JUIN				
SAMEDI 7	-	Rassemblement des Jeunes Sapeurs-Pompiers	Place des Halles	Sapeurs-Pompiers
JUILLET				
DIMANCHE 6	-	Rallye vélo	Centre de secours	Amicale des Sapeurs-Pompiers
OCTOBRE				
SAMEDI 4	-	Soirée Paëlla	Salle Fête de Limalonges	Amicale des Sapeurs-Pompiers

12^{ème} Festival de l'Humour du Rire et du Visuel à Sauzé-Vaussais

Pour la 12^{ème} édition, nous organisons
le festival du rire de l'humour et du visuel
à Sauzé-Vaussais, qui aura lieu le :

**Samedi 25 janvier 2014
à 20h30 au gymnase**

Le Festival se déroule sous forme de
concours évalué par un jury professionnel,
présidé par M. Jagord, agent artistique sur Bordeaux.

2 catégories sont en concours :

- 3 humoristes :
Julie Villers,
Kenny Martineau,
Martial
- 3 artistes en spectacle visuel :
Hervé Brunet (*magie*),
Les Zigomatiks (*jongleurs*),
Franck Pinard (*numéro d'échelle libre*)

LES TARIFS

Adulte : 16€ • Enfants 6-14 ans : 6€

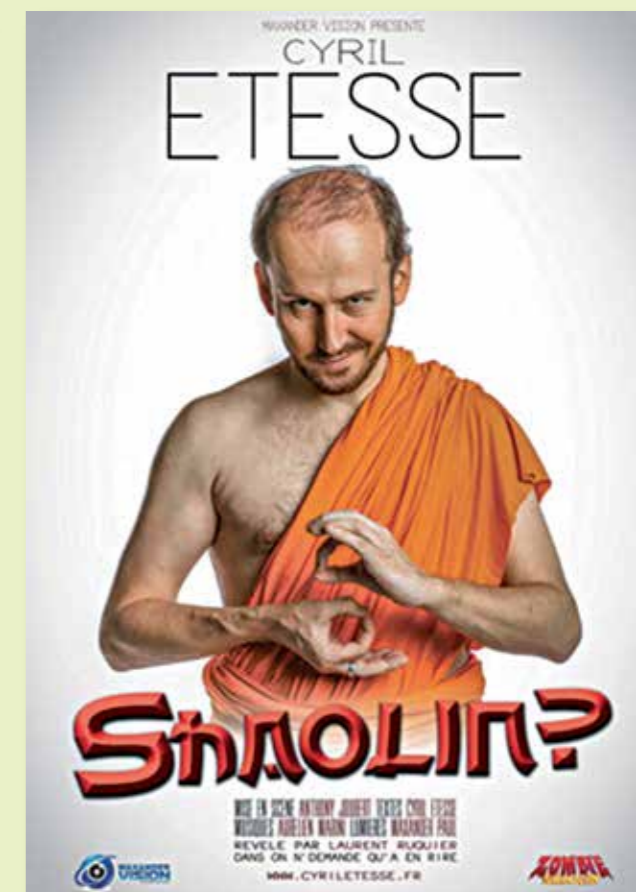
Sont décernés des prix en fonction de leur prestation,
un 1^{er} prix dans chaque catégorie, puis des prix dégressifs
en fonction de leur place.

NOUVEAU :

Sont décernés cette année deux prix "spécial public"
au meilleur artiste dans chaque catégorie.

Présentation du festival par
LAURENT ARNOULT (*prix du Jury festival 2013*).

Nous avons également le plaisir de recevoir, cette année,
"Shaolin?" de Cyril Etesse
ONE MAN SHOW FINAL.



12, place de la mairie 79190 Sauzé-Vaussais
Tél. : 05 49 29 87 63 ou 06 82 83 81 79
sep.festival@yahoo.fr
www.sep.sauzevaussais.fr

Cinéma chez nous - (juqu'au 7 mars 2014)



2013		
VENDREDI 27 DÉCEMBRE	15h00	Turbo
VENDREDI 27 DÉCEMBRE	20h30	En solitaire

2014		
VENDREDI 10 JANVIER	20h30	Avant l'hiver
VENDREDI 24 JANVIER	20h30	Casse-tête chinois
VENDREDI 7 FÉVRIER	20h30	The Hobbit
VENDREDI 21 FÉVRIER	20h30	Le loup de Wall Street
VENDREDI 7 MARS	15h00	La reine des neiges

TARIFS		
ADULTE		5,50 €
ENFANT (jusqu'à 18 ans)		4,50 €



Association des Parents d'Elèves de Primaire et Maternelle



L'APEPM représente l' Ecole Maternelle "Le Grand Noyer" et l'Ecole Elémentaire "La Charmille" de Sauzé-Vaussais.

Elle est constituée d'un bureau et de plusieurs membres représentés par les parents d'élèves.

- Présidente :**
M^{me} Véronique BROTHIER
- Vice-Présidente :**
M^{me} Céline GOUMAIN
- Trésorière :**
M^{me} Véronique LE THOER
- Secrétaires :**
M^{me} Séverine GOICHON-DERRE
et M^{me} Julie BOUCHET

Chaque année, nous organisons diverses manifestations dont les bénéfiques nous permettent de financer plusieurs projets dont

- un spectacle de Noël (avec une participation financière de la mairie dont nous remercions) suivi d'un goûter où l'on offre à chaque enfant un pochon de chocolat et un cadeau de la municipalité.

- une dotation à chaque école
- des frais de transports
- un sac à dos et une clef USB pour le départ de chaque élève du CM2 vers le collège
- des animateurs (cours de danse, musique...)
- les sorties scolaires : cette année un gros projet d'emmener tous les élèves (89) de l'école primaire en voyage à Paris sur deux jours, en TGV...



SUPER LOTO
Le Vendredi 7 février 2014 à 20h30
Salle des Halles de Sauzé-Vaussais



SOIREE DANSANTE
Le Samedi 15 mars 2014
Salle des Halles de Sauzé-Vaussais

Amicale des Sapeurs-Pompiers - Manifestations 2014

- 1^{er} et 2 février :** Voyage d'hiver :
Ski en Auvergne
- 12 avril :** Loto
Salle socio culturelle de Sauzé-Vaussais
- Mai ou juin :** Voyage d'été
- 6 juillet :** Rallye vélo :
Centre de secours de Sauzé-Vaussais
- 4 octobre :** Soirée Paëlla
Salle des fêtes de Limalonges



Osez Sauzé !

L'association Osez Sauze a organisé son deuxième marché de Noël le vendredi 6 décembre 2013 de 17 h à 22 h à la salle socioculturel de Sauzé.

Cette année, nous avons mis en place des branchages dans nos rues, à décorer par les habitants et les commerçants, pour que Noël soit une fête.

Nous avons également à notre disposition un local commercial dans la grande rue où une vitrine de Noël va être mise en place, ainsi que d'autres informations.



Nous avons lancé notre deuxième concours photos ayant pour thème :

Sauzé-Vaussais le bourg d'hier à aujourd'hui.

Nous sommes à la recherche d'anciennes photos ou cartes postales pour notre future exposition.

Contact : M. STENGEL au 05 49 07 60 66 ou à l'Hôtel restaurant "Le Clovis"

La Compagnie de La Tour



La Compagnie de la Tour de Sauzé Vaussais aura mené à bien son projet d'écriture collective sur fond d'enquête policière, aux personnages déjantés à souhait. Après une année de travail, les 8 compagnons se sont produits le 24 novembre sur la scène de Sauzé Vaussais, dans le cadre de "Théâtre entre voisins" auquel adhèrent bon nombre de troupes voisines (Limalonges, Civray, Couhé, Brioux sur Boutonne, Sauzé Vaussais...).

Cette année nous fêtons la 4^{ème} édition et Sauzé-Vaussais accueillait l'événement. Le Président de la Cie de la Tour tient d'ailleurs à remercier toutes les personnes présentes ainsi que la municipalité de Sauzé-Vaussais et son personnel des services techniques pour avoir permis au festival de se dérouler dans de bonnes conditions. En 2014, La Compagnie de la Tour prévoit d'emmener sa création originale "Coup de Théâtre" dans différentes salles du territoire. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Et que vive le théâtre!

La Pêche

Voici nos manifestations pour l'année 2014

Ouverture de la pêche le 15 Février à 8h,

Loto le dimanche 4 mai à 14h30 salle des fêtes de Sauzé,

Loto le dimanche 5 octobre à 14h30 salle des fêtes de sauzé,



Repas le 1^{er} Juin à 12h salle des fêtes de Lorigné,

Assemblée générale le 21 novembre salle du grand puits,

Le Président, M. Richard M.



Les Anciens Sympathisant(e)s et Ami(e)s de la Résistance

Toujours fidèles au rendez-vous du 3^{ème} dimanche d'octobre.

En effet, cela fait désormais 24 ans que le **Comité de Sauzé-Vaussais de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.)**, en étroite et parfaite collaboration avec la Municipalité, organise la traditionnelle cérémonie commémorative de la journée de la Résistance, afin de respecter le devoir de mémoire.

Ce dimanche matin 20 octobre 2013, malgré un temps incertain, ce fut tout d'abord la Musique Départementale des Sapeurs Pompiers des Deux Sèvres, accompagnée d'une quarantaine de portes- drapeaux, de sapeurs pompiers et leurs jeunes cadets, de personnalités civiles et militaires, de nombreuses délégations d'anciens résistants et d'anciens combattants venus du Nord Charente, Sud Vienne, Sud Deux-Sèvres et d'ailleurs, ainsi que de beaucoup d'anonymes qui se sont rendus au cimetière pour déposer des gerbes sur la tombe d'anciens résistants morts au combat.

Cette année, la commémoration se déroulait sur le thème du 70^{ème} anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance par Jean Moulin. Elles s'est poursuivie Place des Halles, devant le monument aux morts, pour la partie littéraire de cette manifestation du souvenir, qui en reste toujours le point crucial. Alors que c'était sa 7^{ème} année de présence et de participation, c'est encore Audrey Gadioux, petite fille d'Armand Gadioux de Montalembert, ancien maquisard du groupe "Jean Paul", qui en assurait la responsabilité. Ce qu'elle fait d'ailleurs avec une maestria remarquable. Ce qu'il faut noter également, c'est que deux élèves du Collège Anne Frank, Angèle et Adeline, ont participé à la lecture de poèmes de la résistance. C'est la première fois que deux élèves de CM2, Clémence et Jules accompagnés de leur institutrice M^{me} Cathy Delage, ont également participé

à la lecture. Les organisateurs les remercient profondément.

Comme bien souvent dans les manifestations, il se produit toujours quelque surprise : ce fut le cas avec Aurélie, la petite fille du Président René Auvin, qui avec son ami Nicolas à la projection d'un diaporama, a lu un texte très émouvant dont elle était l'auteur "Mourir à 17 ans" et concernant la vie de Guy Môquet et des fusillés de Châteaubriant, marquant ainsi le 72^{ème} anniversaire. Cette intervention inattendue laissa une grande émotion dans le public.

Il revint à Audrey, fidèle à elle-même, de conclure cette partie littéraire par la lecture d'un texte, aussi très émouvant, dont elle était également l'auteur. Après la belle chanson de Jean Ferrat "Nuit et Brouillard", après l'hymne de la Résistance "Le Chant des Partisans" interprété avec une grande dextérité par le maquisard du groupe des frères Tabourdeau - Louis Nieuil -, après l'hymne de la déportation "Le chant du Marais" et "La Marseillaise" joués à la perfection par la Musique Départementale des Sapeurs-Pompiers des Deux-Sèvres, on peut dire que cette cérémonie reste toujours un moment très émouvant.

Par le dépôt, au pied du monument aux morts, de gerbes offertes par les anciens de la Résistance, la Municipalité de Sauzé-Vaussais, le Conseil Général, la Députée Delphine Batho, et par la poignée de main fraternelle à tous les portes-drapeaux, les personnalités civiles et militaires ont rendu un bel hommage aux anciens de la Résistance et aux morts de toutes les guerres.

Une telle cérémonie de recueillement rappelle la fin de cette période inoubliable que fut l'occupation nazie. Et bien entendu, comme il se doit, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par la Commune de Sauzé-Vaussais.

*Le Président de l'A.N.A.C.R.,
M. René Auvin*



Aurélie



Audrey, M.F. Eprinard

Photos : © Courrier de l'Ouest

Association de Solidarité Tiers-Monde

35^{ème} édition

Une activité qui rassemble jeunes et adultes de nos communes : LA COLLECTE DES PAPIERS !

Du 22 au 26 avril 2014, ça va bouger à nouveau dans le secteur avec la 35^{ème} collecte !

C'est ainsi que ça marche depuis 35 ans : chaque printemps, de 50 à 60 jeunes et autant d'adultes acceptent de s'investir durant quelques jours, chacun avec ce qu'il est, chacun avec son énergie, son désir d'aller vers les autres, pour vivre avec eux une activité enrichissante d'échange et de solidarité. Tous les habitants du secteur, **invités à mettre de côté eux leurs papiers**, se trouvent concernés Journaux, vieux livres, publicités... sont ramassés durant la 1^{ère} semaine des vacances de printemps. Pour avertir du jour, un tract est distribué, 15 jours auparavant, par des jeunes et adultes du quartier.

Une activité de solidarité :

Les papiers collectés et vendus pour être recyclés ont permis jusqu'ici de soutenir des projets d'éducation, de formation, de développement dans un pays d'Afrique. Depuis 1980, c'est l'ASTM, l'association de solidarité Tiers-Monde, qui coordonne la collecte et qui finance les projets. Ce fut d'abord en Tanzanie, puis, ces dernières années, dans des pays d'Afrique francophone. Actuellement, grâce aux collectes de 2012-2013, l'ASTM soutient, à l'Est du Cameroun, un projet appelé "Espoir d'avenir".

Ce sont 15 jeunes paysans camerounais, accompagnés par leur formateur en Maison Familiale Rurale, qui veulent mettre en place dans leur village des productions vivrières (légumes, banane plantain, poulets...) Ils pourront ainsi vendre sur les marchés locaux et à des prix accessibles une "nourriture pour tous". En même temps ils souhaitent permettre à des jeunes de trouver sur place emploi et avenir plutôt que d'aller en ville ou à l'étranger pour survivre. La collecte des papiers se poursuit donc, et même une équipe de plus jeunes sont motivés pour en partager la coordination. Sur notre secteur aussi, cette activité n'a-t-elle pas contribué à créer un "tissu humain" et comme un "espoir d'avenir" avec plus de vie et de solidarité ?

Albert L.

La Mairie

Tél. : 05 49 07 60 53
Lundi, Mardi : 9h-12h / 14h-17h,
Mercredi : 9h-12h,
Jeudi et Vendredi : 9h-12h / 14h-17h,
Samedi : 9h-12h
E-mail : mairie.sauzevaussais@cegetel.net
Site internet : www.mairie-sauze-vaussais.fr

Conciliateur de justice

(sur RDV à la Mairie)
M^{me} PARNAUDEAU Elisabeth
Tél. 06 75 47 15 25
M. FAURE René
Tél. 06 82 42 28 59

Communauté de Communes du Cœur du Poitou

Hôtel de ville - BP 29
79110 - Chef-Boutonne
Tél. : 05 49 29 83 93
Fax : 05 49 29 91 35
E-mail : coeurdupoitou@paysmellois.org
Président : M. REDIEN Claude

Numéros utiles

Centre Médico-Social, Assistante Sociale
sur RDV : 05 49 27 02 28
Foyer Logement et Service d'Aide
Ménagère à Domicile : 05 49 07 71 69
Syndicat d'eau : 05 49 07 78 46

D.D.E. : 05 49 07 61 32
Ecole Maternelle : 05 49 07 66 47
Ecole Primaire : 05 49 07 60 17
Collège Anne Frank : 05 49 07 61 16
Gendarmerie : 05 49 07 60 03
Groupe Médical : 05 49 07 60 60
Infirmières et infirmier ou CMS
(du lundi au vendredi de 8h à 8h30) :
05 49 07 61 51
Gymnase intercommunal : 05 49 07 69 25
La Poste : 05 49 07 61 01
Pompier Centre Secours : 18
Office de Tourisme : 05 49 29 15 10
Trésorerie : 05 49 07 60 51

Autres Permanences

Mairie

- Mission Locale mardi journée sur RDV, jeudi AM sur RDV
- Conseiller Général M. Dorick Barillot samedi de 11h à 12h
- Sécurité Sociale, CPAM..... 9h à 12h le mardi
- Association Intermédiaire.. Lundi AM sur RDV, Jeudi M sans RDV
- CCAS..... horaires Mairie
- Passeport biométrique Horaires de la Mairie et samedi uniquement sur RDV

Bibliothèque Municipale

Tél. : 05 49 07 38 93

Prêt de livres et de CD, horaires d'ouverture :

Mercredi.....9h30-12h et 14h-18h30
Jeudi.....9h30-12h et 14h-17h30
Samedi (une semaine sur deux, les semaines impaires)...10h-12h

Cinéma chez nous

Responsable : SEP..... Le vendredi toutes les 2 semaines à la Mairie

Pôle Environnement à Sauzé-Vaussais

20 rue Treille Bourgeau - 79190 Sauzé- Vaussais
Tél. : 05 49 07 78 42 - Portable : 06 77 83 48 33

Lundi et Mardi..... 8h30-12h30 et 13h30-17h
Mercredi..... 8h30-12h30
Jeudi et Vendredi 8h30-12h30

Gendarmerie Nationale

Les jours et horaires d'ouverture sont :
Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-19h
Le dimanche et les jours fériés : 9h-12h et 15h-18h
En cas d'urgence, 24h/24 et 7j./7 :

Faites le 17



